

RAPPORT ANNUEL
SYNTHÉTIQUE
2022



LA NEF
POUR LA BANQUE ÉTHIQUE

NOUS SOMMES

UNE COOPÉRATIVE BANCAIRE ÉTHIQUE

DEPUIS 1988, NOTRE COOPÉRATIVE BANCAIRE RÉUNIT PROFESSIONNELS ET PARTICULIERS POUR CONSTRUIRE UNE SOCIÉTÉ PLUS JUSTE ET DURABLE. NOUS DÉFENDONS UNE FINANCE SAIN ET TRANSPARENTE. NOTRE CHOIX : FINANCER UNIQUEMENT DES PROJETS À PLUS-VALUE ÉCOLOGIQUE, SOCIALE OU CULTURELLE.

ENSEMBLE, TRANSFORMONS POSITIVEMENT LE MONDE, DÈS AUJOURD'HUI !



100% transparente

Nous publions chaque année la liste complète de nos financements. Vous savez vraiment où va votre argent.



100% coopérative

La Nef appartient à ses sociétaires, particuliers et professionnels.



Experte du financement des projets à impact depuis 1988

Filière bio, énergies renouvelables, médico-social, insertion, économie circulaire, commerce équitable, culture, etc...



qui défend **un circuit court de l'argent**, sans activité spéculative sur les marchés financiers.



au plus faible impact carbone en France

Pour 1€ investi, la Nef émet 4 fois moins que la moyenne des banques françaises. (Source Carbone 4 Finance 18/01/22)

POURQUOI UNE SYNTHÈSE DU RAPPORT ANNUEL ?

Vous êtes toujours plus nombreuses et nombreux à vous engager aux côtés de la Nef. Aujourd'hui, plus que jamais, nous nous attachons à tenir nos engagements de transparence et de pédagogie. Ce rapport synthétique de l'activité 2022 de la Nef a pour **objectif d'accompagner chacune et chacun dans la compréhension du fonctionnement** de notre coopérative bancaire éthique, de ses engagements et de son impact. Un rapport annuel réglementaire complète cette publication et est disponible sur notre site.

OÙ TROUVER LE RAPPORT ANNUEL

sur lanef.com, page « la transparence des financements : où va l'argent »



UNE NOUVELLE BANQUE POUR UN MONDE À (RE)CONSTRUIRE

Pour la Nef, 2022 a été l'année du dépôt du dossier d'agrément autonome et de notre campagne BIG BANQUE. Deux événements marquants qui soulignent l'avènement d'une nouvelle Nef.

Le monde change lui aussi. L'inflation a fait sa réapparition (beaucoup d'entre nous ne l'ont jamais connue), la guerre en Ukraine est venue secouer nos certitudes et le monde de demain

dont on rêvait à l'époque du Covid a fait place à un monde sous haute tension, y compris en France, tant dans les questions politiques que dans les relations sociales et même dans le monde du travail. Pour ceux qui ont porté les valeurs de la démocratie et de la justice sociale, tout semble à réinventer. Du côté environnemental, le changement climatique est à l'œuvre dans une indifférence quasi générale.

La Nef a été l'alternative financière pendant plus de trente ans. Avec le BIG BANQUE et le futur agrément, le moment est venu de la repenser. Celle qui peut être résiliente dans un contexte inflationniste qui met à l'épreuve nos modèles économiques et financiers; celle qui expérimente la démocratie au sein d'une entreprise. Celle qui veut servir de levier à un monde plus respectueux des personnes et de l'environnement.

Nous avons commencé à relever le défi de la démocratie pour une banque coopérative en plein développement. Ce défi consiste à ne pas oublier la démocratie interne pour préserver la croissance, à ne pas céder nos principes au réalisme et à une réglementation pointue voire pointilleuse. Cela passe par la pédagogie et l'explication partagée des modes de fonctionnement d'une banque aujourd'hui mais aussi par la confiance dans le collectif et la maturité de l'intelligence collective. En pleine tourmente des taux, cela passera aussi par des réflexions partagées sur le juste prix du crédit et de la rémunération de l'épargne.

Nos sociétaires ont été très nombreux à participer à la consultation numérique qui leur a été adressée début 2023, partageant propositions et commentaires sur la notion d'indépendance de la Nef. 25 d'entre eux, tirés au sort, ont construit à partir de ces productions, une résolution soumise au vote de notre prochaine assemblée générale. Un processus démocratique expérimental unique et très encourageant. Ces contributions vont nourrir notre assemblée générale et notre congrès des sociétaires 2023. Mais nous y puiserons aussi les fondements de cette nouvelle ère qui va s'ouvrir à la Nef, la banque éthique du XXI^e siècle.

SOMMAIRE

Qu'est-ce qu'une gouvernance démocratique.....	4
Rapport du directoire à l'assemblée générale	6
Rapport du conseil de surveillance sur le rapport du directoire.....	16
Rapport sur la vie coopérative.....	18
Rapport sur la communication et les partenariats.....	20
Bilan social et environnemental.....	22
Rapport du conseil de surveillance sur le gouvernement d'entreprise.....	24

QU'EST-CE QU'UNE

GOVERNANCE DÉMOCRATIQUE ?

LA SOCIÉTÉ FINANCIÈRE DE LA NEF EST UNE SOCIÉTÉ ANONYME COOPÉRATIVE À DIRECTOIRE ET CONSEIL DE SURVEILLANCE. SA GOUVERNANCE DÉMOCRATIQUE EST FONDÉE SUR 3 PILIERS : LA TRANSPARENCE, LA PARTICIPATION ET LA COLLABORATION. LA PRISE DE DÉCISION Y EST PARTAGÉE ENTRE LES PARTIES PRENANTES DE LA COOPÉRATIVE AFIN QUE LE PROJET DE LA NEF RESTE EN PERMANENCE AU PLUS PRÈS DE L'OBJECTIF QUI LE GUIDE : METTRE L'ARGENT AU SERVICE DU BIEN COMMUN.

Un mandat social correspond à un pouvoir de représentation, de direction et de gestion d'une société auprès d'un tiers.

SOCIÉTAIRES

Notre coopérative bancaire citoyenne appartient à ses 44 277 sociétaires. Ce sont des personnes ayant investi au capital de notre coopérative, c'est-à-dire ayant souscrit au moins 3 parts sociales de capital (1 part = 30 €).

- **Votent les résolutions à l'assemblée générale sous le format : 1 personne = 1 voix.**
- **Élisent les membres du conseil de surveillance en assemblée générale.**

SOCIÉTAIRES ACTIFS ET ACTIVES

Ce sont de véritables porte-parole de proximité. En tant que bénévoles, nos sociétaires actifs font rayonner les valeurs de la finance éthique sur leur territoire, créent du lien entre emprunteurs, sociétaires et épargnants, et peuvent s'impliquer dans la gouvernance de notre coopérative.

CONSEIL DE SURVEILLANCE (CS)

Le conseil de surveillance est composé de sociétaires et de représentants de la coopérative. La nomination des conseillers est soumise à l'agrément de la Banque Centrale Européenne (BCE).

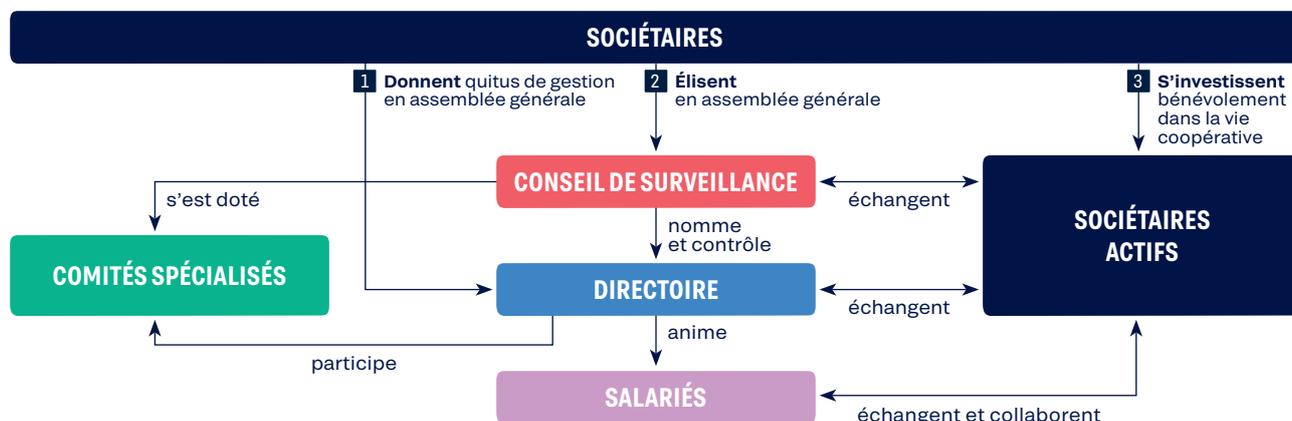
- **Nomme le directoire** et contrôle sa gestion.
- **Assure que les grandes orientations de la coopérative élaborées par le directoire sont conformes aux valeurs du projet de la Nef.** Les orientations relatives aux points essentiels sont ensuite soumises au vote des sociétaires chaque année, lors des assemblées générales.

Pour exercer ses missions, le CS s'appuie sur des comités spécialisés constitués de membres du CS, de salariés, de sociétaires ou de personnalités qualifiées : **COMITÉ D'AUDIT ET DES RISQUES - COMITÉ DES NOMINATIONS ET DES RÉMUNÉRATIONS - COMITÉ D'ÉTHIQUE - COMITÉ VIE COOPÉRATIVE.**

DIRECTOIRE

Sa nomination est soumise à l'agrément de la BCE.

- **Assure la direction opérationnelle de la société et est titulaire des mandats sociaux.**
- **Élabore en concertation avec le conseil de surveillance les grandes orientations de la coopérative.**
- **Rend compte de son action directement aux sociétaires**, chaque année en assemblée générale.



Voir les membres du conseil de surveillance et du directoire dans le rapport sur la gouvernance d'entreprise > p. 24



RAPPORT DU DIRECTOIRE

BERNARD HORENBEEK,
Président du directoire
IVAN CHALEIL,
Membre du directoire
et directeur commercial

À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

APRÈS PLUSIEURS ANNÉES FINANCIÈREMENT DIFFICILES À CAUSE DE LA DIMINUTION DES TAUX ET DU CADRE ÉTRIFIÉ DE L'ADOSSEMENT, LE MODÈLE ÉCONOMIQUE A DÉFINITIVEMENT RETROUVÉ DES COULEURS COMME EN TÉMOIGNE LE RÉSULTAT FINAL MAIS PLUS ENCORE LE RBE (RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION) QUI REDÉCOLLE CLAIREMENT.

cf. la charte des banques éthiques de la Fédération Européenne des Banques Éthiques et Alternatives (FEBEA)



Tous les indicateurs sont au vert, mais cette nette amélioration ne pourra se conforter que dans un agrément autonome. Nous avons appuyé le redressement sur les seuls leviers possibles dans le cadre de l'adossement, c'est-à-dire le développement du crédit qui nous maintient dans une large dépendance aux taux. Il est indispensable de générer de nouveaux services, tant car c'est la demande de nos sociétaires que parce que nous avons besoin de revenus de commissions, indépendantes des taux. Ces activités nous sont cependant interdites par l'adosseur et l'agrément devient donc maintenant une nécessité économique autant que philosophique. D'autant que l'inflation et l'augmentation des taux viennent questionner tous les modèles bancaires.

L'année de la Nef s'est donc logiquement organisée autour de la demande d'agrément autonome déposée à l'ACPR le 30 juin 2022. (L'ACPR, Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution, est intégrée à la Banque de France et veille à la stabilité du système financier et à la protection des clients des établissements sous son contrôle, via le système d'agrément.)

D'abord pour constater que l'autonomie s'imposait. Notre bilan atteint un milliard d'euros, le moment venu de choisir entre une filialisation ou une autonomie. On ne garantit pas un établissement de cette taille sans en avoir le contrôle, l'adossement n'est plus de mise. D'ailleurs une banque éthique, c'est notamment **une banque qui bénéficie d'une autonomie de gestion** et la Nef, en tant que coopérative, bénéficie déjà d'une autonomie inconciliable avec une filialisation. Par ailleurs, au-delà des organes de gestion, cette autonomie s'applique sur trois domaines essentiels dans la pratique bancaire :

- **L'autonomie financière** : la Nef fonctionne depuis plusieurs années sur la base de ses propres ressources et sa propre collecte de l'épargne. En 2022, nous avons clôturé à la demande du Crédit Coopératif le dernier partenariat commercial qui nous restait (des contre-garanties) et nous leur avons remboursé les parts de la Nef qu'ils détenaient encore.
- **L'autonomie des systèmes d'information** : la Nef dispose d'un logiciel principal, son Core banking, qui lui est propre. Il nous suffit donc de substituer quelques outils périphériques communs à BPCE (Banque Populaire Caisse d'Épargne) par des nouveaux outils développés à la Nef, notamment pour les reportings réglementaires. Cette intégration est en cours de finalisation.
- **L'autonomie réglementaire** : outre la capacité de faire les reportings réglementaires évoqués au point précédent, l'établissement adosseur assure l'audit de la Nef. Nous avons réalisé un cahier des charges et identifié des prestataires potentiels qui prendront le relais dès l'obtention de l'agrément autonome.



Le directoire

Le ratio de solvabilité est le rapport entre les fonds propres et l'argent mobilisé dans les activités. Il implique que pour prêter 100, la Nef doit détenir 10,5 en capital.



DES BESOINS DE CAPITALISATION

La demande d'agrément comprend également un plan d'affaires qui prévoit la croissance pour les trois années à venir. Dans le modèle bancaire, le développement de l'activité est articulé autour du **ratio de solvabilité**. Pour assurer ce développement, une banque doit donc augmenter son capital (ou ses fonds propres). Le développement prévu nous semblait nécessiter **30 millions d'euros de fonds propres supplémentaires dans les trois ans à venir**.

En 2022, nous avons obtenu une nouvelle tranche de 5 M€ en TSR (Titre subordonné remboursable, quasi capital qui intervient dans le calcul du ratio de solvabilité) du Fonds Européen d'Investissement (FEI) et la campagne a permis un accroissement du capital de 6,2 M€ sur 1 an, un record pour notre coopérative. La campagne se poursuit en 2023 et à l'heure d'écrire ces lignes, nous avons récolté en 6 mois la moitié de l'objectif en fonds propres pour les trois ans (environ 15 M€).

LA CAMPAGNE DU BIG BANQUE

Pour la première fois de son existence, la Nef a appuyé son message auprès d'un plus grand public, afin d'attirer les citoyens moins connaisseurs de la finance éthique. La campagne historique du BIG BANQUE, une campagne de mobilisation préparée tout au long de l'année 2022, a été lancée début octobre 2022.

Cet appel à rejoindre le mouvement de la Nef a été porté, relayé, amplifié par tout son écosystème. Tout d'abord les salariés et les instances, mais également les sociétaires de notre coopérative, sans oublier nos partenaires. Un seul mot d'ordre lors de cette mobilisation sans précédent : **pour exister en tant que banque éthique, soutenir des projets qui ont du sens, il faut du capital**.

Cette campagne a permis de collecter un important capital pour supporter l'autonomie et le développement. Mais ce n'était pas le seul objectif. Cette campagne visait aussi à **se mobiliser et à mobiliser de nouveaux sociétaires** pour assurer une évolution coopérative de notre banque éthique. Des moyens nouveaux pour atteindre un public plus large. La Nef a développé ses capacités à mener des campagnes au-delà de son écosystème. Cette action a, de plus, été largement financée par le Climate Finance Fund, partenaire de la FEBEA qui met des moyens pour encourager la finance éthique en Europe. Plus de 3000 nouveaux et nouvelles sociétaires nous ont rejoints durant cette première partie de campagne.

Enfin, le BIG BANQUE, c'est également **une invitation à repenser l'activité financière et à imaginer collectivement la banque éthique du futur**. Il nous a semblé que le profil de la banque éthique du futur devait être dessiné avec les sociétaires. C'est pourquoi nous avons lancé un grand programme de développement de démocratie participative au sein de la coopérative dont l'assemblée générale (AG) sera un moment décisif.



ACTIVITÉ COMMERCIALE

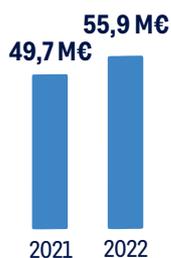
2022 a de nouveau été exceptionnelle : nouveau record de crédits délivrés, record de capital levé, ralentissement de la croissance de collecte d'épargne, ou encore augmentation des défaillances de clients, sont quelques-uns des faits marquants de l'année écoulée.

Nombre
(évolution vs 2021)

Encours en M€
(évolution vs 2021)

CRÉDIT		
PRÊTS ACCORDÉS	674 (-15%)	239 (-18%)
PRÊTS DÉBLOQUÉS	569 (-3%)	240 (+16%)
PRÊTS EN COURS D'AMORTISSEMENT	3 017 (+9%)	714 (+25%)
ÉPARGNE		
LIVRETS	44 159 (+15%)	810 (+16%)
COMPTES À TERME	4 949 (-13%)	89 (-4%)
SOCIÉTARIAT / CAPITAL	44 277 (+6%)	56 (+12%)
COMPTES COURANTS PROFESSIONNELS EN GESTION	2 382 (+27%)	62 (-9%)

LE CAPITAL



COLLECTE DU CAPITAL DE JANVIER À AOÛT

1,5 M€

DE SEPTEMBRE À DÉCEMBRE PENDANT LE BIG BANQUE

7,5 M€



44 277 SOCIÉTAIRES

UNE COLLECTE HISTORIQUE DU CAPITAL

L'appel à capital de la campagne BIG BANQUE, lancée en 2022 dans l'optique de soutenir notre projet de développement commercial et notre demande d'agrément, a été très suivi. **7,5 M€ ont été collectés pendant les 3 premiers mois de la campagne (d'octobre à décembre)**. Cette collecte a été portée certes par nos sociétaires actuels qui ont réinvesti, mais également par des clients ou des prospects devenus sociétaires ou encore par des partenaires... Un réel succès qui donne donc de l'élan et appuie la demande, toujours en cours, d'obtention d'un agrément de banque autonome auprès de la Banque de France.

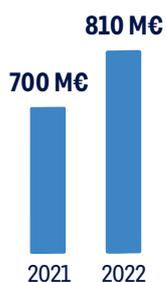
Le capital constitue le socle de base de notre coopérative. La campagne BIG BANQUE a permis à celui-ci de connaître une croissance historique en 2022 : **6,2 M€ (+12,5%**, soit 9 M€ de parts sociales souscrites et 2,8 M€ de parts sociales remboursées sur l'année) pour atteindre **55,9 M€**. Au 31 décembre 2022, on compte **44 277 sociétaires**, soit **6% de plus sur un an**.

Le capital permet ainsi à la Nef d'être doublement renforcée au sortir de cette année écoulée. D'une part, car il est nécessaire dans le chemin vers l'indépendance de notre coopérative et qu'il démontre tout l'intérêt et l'attente des citoyens de disposer d'une banque éthique dans le paysage bancaire. D'autre part, car le capital soutient l'activité crédit de la Nef. En effet, les banques sont soumises au respect de nombreux ratios réglementaires, dont le fameux ratio de solvabilité impliquant que pour prêter 100, il faut détenir 10,5 en capital. Or la Nef est en forte croissance sur l'activité crédit depuis 2017, et 2022 est de nouveau une année record.

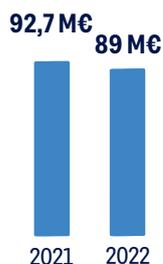


Les salariés de la Nef

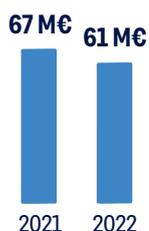
LIVRET NEF



COMPTE À TERME



COMPTE COURANT PRO



UNE CROISSANCE D'ÉPARGNE TOUJOURS SOUTENUE

Au-delà de l'actualité forte de la campagne BIG BANQUE, un autre fait marquant de l'année est le léger ralentissement de la collecte d'épargne (portée par le livret essentiellement) comparé à 2020 et 2021. On peut penser que la forte dynamique de la campagne de mobilisation de fin d'année, certes orientée sur le capital plutôt que sur l'épargne, aura un effet positif puisque 2 700 livrets particuliers ont été ouverts sur les 3 derniers mois de 2022.

L'encours sur les livrets a tout de même **augmenté de 110 M€ (+16%)** pour finir à **810 M€** au 31 décembre 2022. Ces 810 M€ sont répartis entre plus de **44 000 clients détenteurs d'un livret**. Particuliers et professionnels, plus de 6 500 nouveaux clients ont rejoint la Nef en 2022, portant le nombre total de clients à 81 700 (+8,6%).

Le contexte national et international de l'année écoulée (guerre, hausse des taux, inflation...) peut expliquer ce léger ralentissement dans la croissance de la collecte (-60 M€ par rapport à 2021). La Nef a par exemple décidé, pour des raisons de modèle économique, de maintenir un taux de rémunération bas, sur l'année écoulée, alors que l'épargne réglementée (Livret A, LDDS...) a fortement augmenté pendant cette période.

Par ailleurs, bien qu'il s'agisse de volumes collectés moins importants, il convient d'indiquer que **l'encours sur les comptes à terme et les comptes courants pro, respectivement de 89 et 61 M€, a connu une légère décollecte sur l'année (-4,5 % et -9 % respectivement)**. Il y avait en circulation, au 31 décembre 2022, **4 949 comptes à terme**, en baisse de 13 %, et **2 382 comptes courants pro**. Ce dernier est en progression de 27 %. Il est à noter que la baisse sur les comptes à terme est assez naturelle, puisque de nombreux comptes arrivés à échéance sont remplacés par des livrets ouverts par les mêmes clients, présentant une rémunération assez équivalente, et une liquidité à 100 %. S'agissant du compte à vue pro, la progression importante en nombre est assez logique également car le produit, existant à la Nef depuis 2016, a connu un « lifting » et a été relancé courant 2021. C'est donc un produit « jeune ».

Les épargnants de la Nef sont toujours très « altruistes » en 2022. Malgré les taux bas, qui mécaniquement réduisent les intérêts partageables, le montant total des intérêts partagés par les épargnants, et donc reversés par la Nef aux associations partenaires, a été en 2022 de **83,9 K€**.

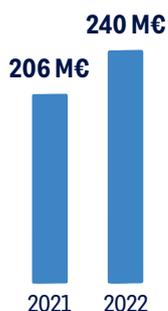
Au total, en incluant les sommes figurant sur des comptes en attente d'affectation et les fonds confiés par nos sociétaires et clients, **le bilan de la coopérative a franchi en 2022 le cap symbolique du milliard d'euros**, terminant à 1,06 milliard d'euros au 31 décembre, soit une **croissance de 11 % sur un an**.

La délégation des particuliers



+ 7 nouvelles recrues pour la campagne BIG BANQUE !

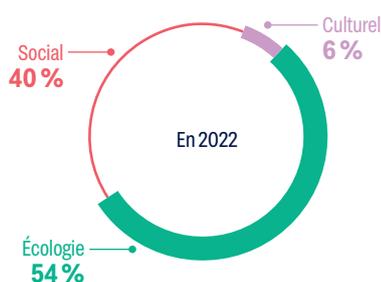
CRÉDITS DÉBLOQUÉS



570 PRÊTS



Le taux de réemploi signifie que 71% de l'argent récolté est directement prêté à des projets écologiques sociaux et culturels.



240 M€ PRÊTÉS EN 2022 : ENCORE UN RECORD !

2022 a été une année compliquée pour certains secteurs (commerce de produits locaux, restauration, petites structures d'une manière générale), et certains entrepreneurs, notamment dans **la filière bio** (agriculture, transformation, artisanat, distribution), ont particulièrement souffert. Ce secteur, après une décennie de forte croissance, est en recul depuis 18 mois. La Nef a dû adapter ses réponses aux acteurs de la bio : moins de prêts et plus de solutions de soutien de trésorerie et de gels des remboursements afin de passer ce cap. Ces difficultés dans un secteur où la Nef est très exposée, ont induit une proportion plus importante de prêts en défaut, d'entreprises fragilisées, et donc un risque accru pour la Nef. Au-delà du secteur de la bio, l'inflation (augmentation du coût des projets et du coût des prêts), la poursuite de la crise économique (moins de consommation), période post-COVID (les fameux PGE, Prêts Garantis par l'État, qu'il faut rembourser) et la crise de l'énergie, sont autant de facteurs ayant compliqué l'année de nos sociétaires entrepreneurs. Fort heureusement, l'ancrage local de ceux-ci a permis d'atténuer ces difficultés pour nombre d'entre eux.

Dans ce contexte, on aurait pu s'attendre à une activité crédit (orientée à 99 % sur les professionnels) impactée négativement. Si le risque porté par la Nef auprès de ses clients a fortement augmenté entre 2021 et 2022, il s'avère que l'activité crédit a encore une fois été très bonne. Après avoir légèrement dépassé les 200 M€ prêtés en 2021, ce sont près de **240 M€ qui ont été versés à des projets en 2022, en progression de 15 % sur un an**. Un nouveau record donc, porté encore une fois par des financements à **la santé, à l'habitat social, aux énergies renouvelables, au secteur public** (collectivités locales) pour des projets environnementaux, sociaux, ou culturels, et à un nombre important de projets locaux, des projets de territoire chers à la Nef et à ses banquiers itinérants. **570 prêts ont été mis en place en 2022**. La Nef a conservé son rôle de pionnier avec encore près de 50 % des prêts réalisés pour des entreprises en création.

Ce chiffre record de crédits, qui fait suite à 2 années déjà excellentes en 2020 et 2021, a pour conséquence de porter notre encours brut de crédits à **714 M€** à la fin de l'exercice. **Le taux de réemploi** de la Nef, qui était de 30 % il y a encore 6 ans, est en 2022 de 71 % (714 M€ d'encours de prêts, sur 1 milliard de bilan). Un chiffre équivalent à ce que réalisent les banques éthiques européennes. Une vraie satisfaction pour notre coopérative.

RÉPARTITION SECTORIELLE DES PRÊTS EN 2022

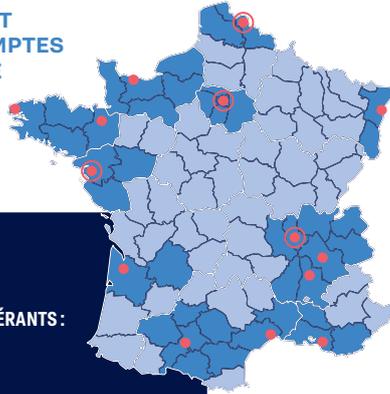
La Nef a souvent été taxée de « banque verte », du fait d'une forte proportion de financements écologiques et environnementaux par rapport aux prêts dans les secteurs sociaux ou culturels.

En 2022, si le secteur écologie/environnement reste majoritaire, le secteur social et le secteur culturel sont en croissance. Il est important de noter plusieurs faits saillants concernant la répartition sectorielle des prêts :

- **la filière bio** (production, transformation, distribution, artisanat) : bien que ce secteur connaisse des difficultés, il demeure prépondérant pour la Nef.
- **les énergies renouvelables** : porté notamment par l'énergie solaire et la biomasse, ce secteur reste important pour la Nef. Il mêle des projets dits « classiques » d'énergies renouvelables et des énergies renouvelables citoyennes.
- **L'habitat social** : depuis 2021, la Nef intervient davantage sur ce secteur, et cela se confirme en 2022.
- **Centres hospitaliers** : en soutien à ce secteur en tension depuis de nombreuses années, la Nef a contribué en 2022 à son financement.
- **Collectivités locales** : la Nef a été fortement sollicitée par les collectivités en 2022, qui cherchaient le plus possible des banques responsables pour financer leurs projets culturels, sociaux ou environnementaux.

Outre la folie de cette année, entre affolement des taux d'intérêt, campagne pour l'indépendance, levée de fonds, forte communication, etc., c'est aussi une année de maturité au niveau commercial : les fondamentaux restent forts, la collecte reste élevée, le crédit bat des records chaque année, en ne rognant aucunement sur la sélectivité des projets et notre coopérative a dépassé le milliard d'euros de bilan. Cette maturité est une base essentielle, un socle sur lequel s'appuyer à l'heure où, tant en interne qu'en externe, tout va très vite !

20 BANQUIERS ITINÉRANTS ET
5 CONSEILLERS GRANDS COMPTES
RÉPARTIS SUR LE TERRITOIRE



- PRÉSENCE PRIORITAIRE
- PRÉSENCE PONCTUELLE

IMPLANTATIONS DES BANQUIERS ITINÉRANTS :

- BANQUIER « ISOLÉ »
- PLUSIEURS BANQUIERS



La délégation des professionnels - NORD



La délégation des professionnels - SUD



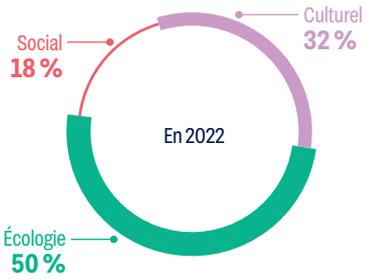
Les conseillers grands comptes



CROWDFUNDING ÉTHIQUE : ZESTE PASSE LA BARRE DES 4 MILLIONS D'EUROS COLLECTÉS AU SERVICE DE LA TRANSITION ET DE LA CULTURE

En 2022, l'équipe de Zeste.coop, notre plateforme de financement participatif, a accompagné **106 porteurs et porteuses de projets engagés** sur leur campagne de don (avec ou sans contreparties) ou de prévente, dont **11 emprunteurs Nef**. Plus de **720 000€ ont été collectés** grâce aux campagnes de financement participatif et aux formulaires de dons. Parmi eux, on trouve des fournils bio, des librairies-café, des magasins de vrac, des projets féministes, des éco-lieux, des bases militantes, des albums de musique et de nombreux projets innovants.

Zeste a aussi lancé **Nos Z'astuces**, une base de connaissance comprenant des conseils et outils pour mener une campagne de financement participatif.



DEPUIS LA CRÉATION DE ZESTE EN 2016 :



730
projets soutenus

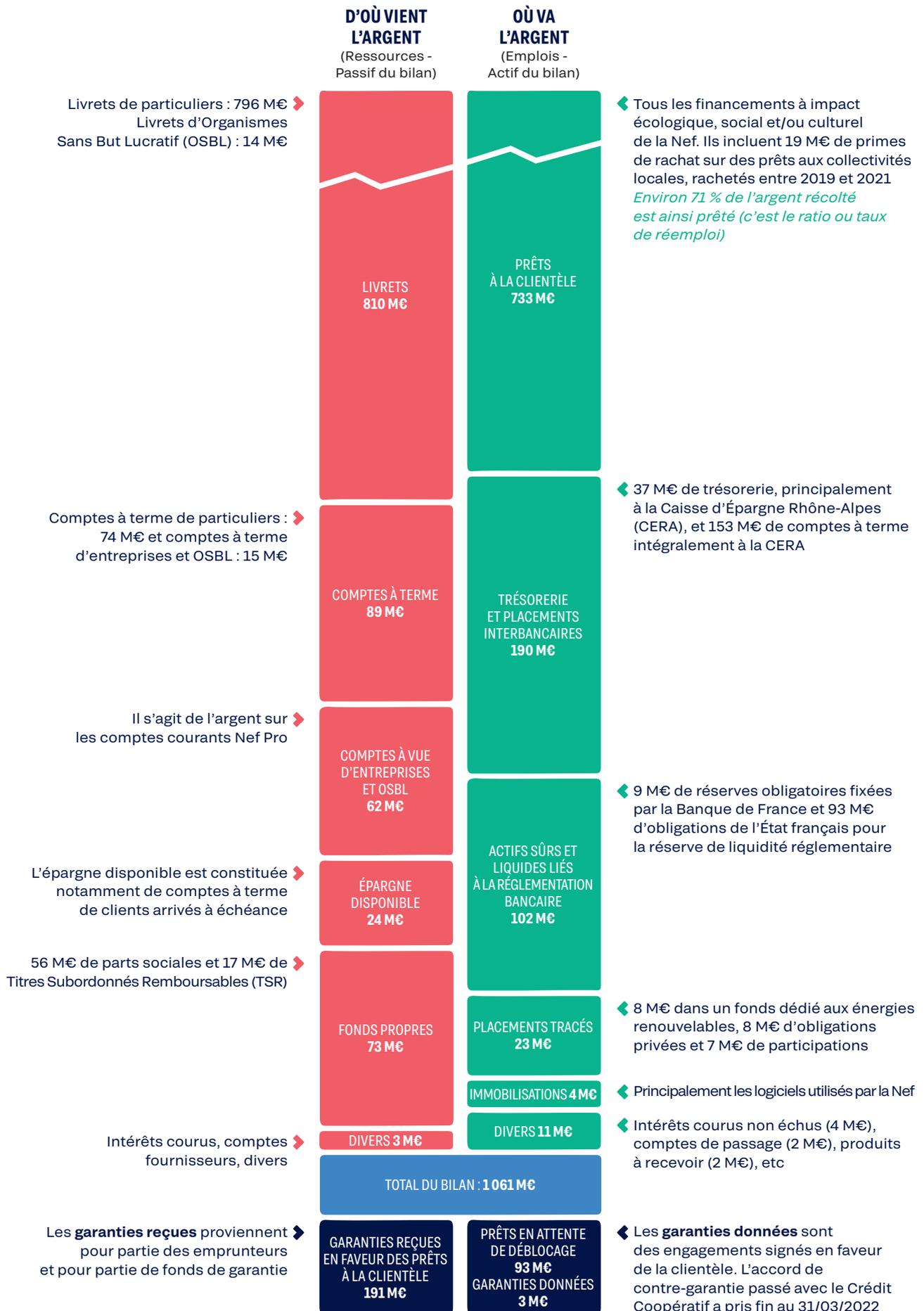


4,4 M€
collectés



82 000
utilisateurs

BILAN SCHÉMATIQUE AU 31 DÉCEMBRE 2022 (en millions d'euros)



LE RÉSULTAT D'ENTREPRISE EN 2022

Les intérêts versés se répartissent entre les livrets et comptes à vue professionnels (- 288 K€), les TSR (- 393 K€), les comptes à terme (- 410 K€) et les taux négatifs sur notre trésorerie (- 35 K€).

Les intérêts reçus correspondent aux intérêts des prêts versés par nos emprunteurs (85%) et à ceux perçus sur nos placements (comptes à terme interbancaires, obligations souveraines et privées, etc. : 15%).

Commissions nettes et autres produits : les commissions se composent principalement de frais de dossiers sur les emprunteurs et de frais de nos comptes à vue professionnels, qui ont fortement progressé. Le poste intègre dans cette présentation schématique les autres charges et produits (ex : plus-value de cession de titres, charges refacturées, produits sur assurances emprunteurs, etc.). La fin du partenariat sur les contre-garanties avec le Crédit Coopératif implique néanmoins une baisse sur 2022.

Le Produit Net Bancaire est l'équivalent du chiffre d'affaires pour une banque.

Les charges d'exploitation ont progressé de 5% : **Les frais de personnel** sont le premier poste de dépenses (- 5,9 M€); ils ont progressé de 2%. Viennent ensuite **les dotations amortissements** (- 1 M€), les frais liés à l'informatique (- 1 M€), les loyers (- 0,9 M€) et les moyens généraux (- 0,8 M€).

Coefficient d'exploitation = 86%. Ce ratio est le rapport entre les charges d'exploitation et le produit net bancaire. Il mesure la rentabilité d'une banque avant prise en compte du coût risque. Il s'est fortement amélioré en baissant de 13 points (99% en 2021), concrétisant la nette amélioration du modèle économique de la Nef. Il reste néanmoins encore supérieur à la norme prudentielle de 80%.

Le coût du risque a fortement augmenté cette année (- 2,8 M€) suite à l'augmentation de nos encours de crédits et à la défaillance de plusieurs clients notamment dans la filière bio.

Pertes sur actifs immobilisés : elles correspondent à des pertes sur des investissements réalisés par des filiales de la Nef en cours de fermeture.

Les résultats exceptionnels concernent notamment une subvention du Climate Finance Fund (+ 1,2 M€) dans le cadre du projet d'indépendance de la Nef, de l'indemnité de rupture anticipée sur les contre-garanties versées par le Crédit Coopératif (+ 1,2 M€), et des dépenses de communication de la campagne BIG BANQUE (- 0,5 M€).

L'impôt sur le bénéfice est positif cette année en raison de crédits d'impôt (Famille, Mécénat) et du report des déficits des années précédentes.

(en milliers d'euros)

CHARGES		PRODUITS	
INTÉRÊTS VERSÉS	- 1127	INTÉRÊTS REÇUS	+ 11 745
MARGE NETTE D'INTÉRÊTS (MNI) = 10 618			
		COMMISSIONS NETTES ET AUTRES PRODUITS	+ 2 035
PRODUIT NET BANCAIRE (PNB) = 12 704			
FRAIS DE PERSONNEL	- 5 923		
AUTRES FRAIS	- 4 010		
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	- 1 048		
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION (RBE) = 1 723			
COÛT DU RISQUE	- 2 807		
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (REX) = - 1 084			
PERTES SUR ACTIFS	- 503		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (RCAI) = - 1 587			
		RÉSULTATS EXCEPTIONNELS	+ 2 025
		IMPÔT SUR LE BÉNÉFICE	+ 67
RÉSULTAT NET = 505			

ÉVOLUTION DES TAUX D'INTÉRÊT

TAUX D'INTÉRÊT ET MARGES	2019	2020	2021	2022	Δ 2022/2021
TAUX MOYEN DES DÉPÔTS CLIENTS	0,30 %	0,19 %	0,11 %	0,07 %	- 0,04
TAUX MOYEN DES RESSOURCES EMPRUNTÉES	0,20 %	0,20 %	2,14 %	2,95 %	+ 0,81
SOUS-TOTAL TAUX MOYEN DES RESSOURCES	0,26 %	0,18 %	0,12 %	0,11 %	- 0,01
TAUX MOYEN DES PRÊTS EN COURS	2,74 %	2 01 %	1,64 %	1,58 %	- 0,06
TAUX MOYEN DES PLACEMENTS EN COURS	0,80 %	0,74 %	0,44 %	0,51 %	+ 0,07
SOUS-TOTAL TAUX MOYEN DES EMPLOIS	1,54 %	1,30 %	1,09 %	1,17 %	+ 0,07
TAUX MOYEN DES MARGES D'INTÉRÊT	1,28 %	1,12 %	0,97 %	1,05 %	+ 0,09
MARGE D'INTÉRÊT EN K€	6 710 K€	7 314 K€	8 241 K€	10 644 K€	2 404 K€

Le coût des ressources s'est stabilisé en 2022 à un taux bas malgré la forte progression du coût des dettes subordonnées, dont le montant total reste faible en comparaison des dépôts clientèle.

Le taux moyen des emplois progresse pour la première fois depuis 4 ans pour 3 raisons principales :

- la baisse des taux des nouveaux prêts a été quasiment stoppée ;
- de nouveaux placements à meilleur taux (obligations État français) ont pu être réalisés ;
- la part des crédits, mieux rémunérés, a fortement augmenté par rapport à celle des placements.

La forte augmentation des taux sur le deuxième semestre 2022 n'a pas eu d'effet significatif sur l'exercice, mais se verra en 2023.

COMPTES 2022 : UNE BELLE CROISSANCE DE L'ACTIVITÉ

UN BILAN 100% NEF AVEC UN FORT TAUX DE RÉEMPLOI

D'où vient l'argent ?

Voici les éléments à retenir concernant le bilan au 31 décembre 2022 :

- Le bilan a crû de 10 %, dépassant le milliard d'euros.
- **Côté ressources**, le bilan demeure, comme en 2021, 100 % Nef. **L'intégralité des ressources qu'utilise la Nef provient de ses sociétaires et clients, et pas de l'extérieur.** Cette partie est toujours fortement tirée par le **livret Nef (80 % du bilan)**.
- **Côté emplois**, la très grande satisfaction est le fait d'atteindre les 71 % de taux de réemploi. **L'encours de crédit s'établit ainsi au 31 décembre à 714 M€.** L'argent déposé par les épargnants est donc largement utilisé pour le financement de projets à impacts écologiques, sociaux et culturels.

Où va l'argent ?

LE RÉSULTAT D'ENTREPRISE

La croissance du **PNB (Produit Net Bancaire)** en 2021 était très importante pour la Nef car elle faisait suite à plusieurs années de stagnation. En 2022, nous avons poursuivi cette croissance du PNB (+12,7 M€ et +20%) sur un an. Celui-ci est, comme chaque année, porté majoritairement par l'activité crédit, liée aux **intérêts reçus**, ainsi que par les revenus de **commission** (2M€) et de placements.

Dans le même temps, nous parvenons toujours à collecter à un taux relativement bas, malgré la forte hausse des taux de 2022. Ainsi, ce sont 1,12 M€ **d'intérêts versés** aux épargnants et investisseurs institutionnels de 67 K€.

Face à cette croissance du PNB, **les charges d'exploitation** ont été maîtrisées (+5%). Nous avons beaucoup dépensé ces dernières années pour nous structurer. En 2022, nous avons récolté les fruits de ces investissements, en moyens humains notamment.

Ainsi, le **RBE (Résultat Brut d'Exploitation)**, après plusieurs années où il était proche de 0, s'établit à **1,7 M€** en 2022.

Cependant, cette année encore, **le coût du risque**, calculé par les banques pour évaluer leur risque de pertes, potentielles ou avérées, est supérieur à notre RBE. Il est au 31/12/22 de **2,8 M€**, soit plus de 2,5 fois supérieur à 2021. De nombreux éléments peuvent expliquer cette forte hausse : un encours de crédit qui a fortement augmenté entre 2021 et 2022 (+25%), la poursuite du projet de la Nef d'être un financeur de la création d'entreprise (50 % des crédits débloqués en 2022), les difficultés financières rencontrées par les petites entreprises, entre inflation, coût de l'énergie, et baisse du pouvoir d'achat. Le secteur biologique (production, transformation, distribution), dans lequel la Nef est très exposée, est aussi particulièrement touché depuis 18 mois et a « contribué » de manière significative à l'accroissement du coût du risque.

Pour compléter la revue du compte de résultat et aboutir au **résultat net**, il convient de mentionner deux postes importants :

- Tout d'abord les filiales de la Nef, gérées en extinction depuis de nombreuses années, continuent de peser sur les comptes : **503 K€** de **pertes sur actifs**.
- Par ailleurs, la Nef a perçu plus de **2 M€** de **produits exceptionnels**, pour moitié provenant du Climate Finance Fund sous forme de soutien à notre action dans la finance éthique en France, et pour l'autre moitié d'une indemnité liée à la fin anticipée d'un partenariat commercial. Ce produit exceptionnel s'ajoute à la forte croissance du PNB et à la maîtrise des charges et il permet à la Nef de présenter un **résultat net positif de 505 K€**.

PERSPECTIVES

L'année 2023 s'annonce intense. Elle verra évidemment l'affirmation de la Nef s'intensifier et la campagne du BIG BANQUE se poursuivre.

2023 doit voir la décision se prendre quant à l'octroi de notre **agrément**. Plusieurs années de préparation devraient permettre un basculement serein vers ce nouvel agrément qui marquera un nouveau chapitre dans l'histoire de la Nef.

L'expérience démocratique sera d'actualité en 2023. Plus que jamais la Nef va expérimenter de nouvelles méthodes pour faire participer les sociétaires et démentir l'idée qu'une coopérative perd en démocratie au fur et à mesure de sa croissance. C'est le défi que nous nous lancerons en 2023.

Enfin, nous allons à la suite de l'agrément et en mobilisant notre force démocratique dessiner ensemble la **banque éthique du futur**. Celle qui finance la transition, qui identifie les besoins de la société et prend sa place dans une logique de développement durable et socialement équitable.

3 MOTS-CLÉS
**AGRÉMENTS
DÉMOCRATIE
ÉTHIQUE**

Présentation du BIG BANQUE à la FEBEA - 7 octobre



Envoi de la demande d'agrément à l'ACPR - 30 juin

Journée délibérative - 11 mars



Réunion de suivi BIG BANQUE en interne - 1^{er} décembre

Assemblée générale 2022 - 21 mai



RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

SUR LE RAPPORT DU DIRECTOIRE

L'ANNÉE 2022 AURA ÉTÉ MARQUÉE PAR UN BASCULEMENT RADICAL DU CONTEXTE ÉCONOMIQUE ET FINANCIER, AVEC LE RETOUR DE TAUX ÉLEVÉS ET UNE ACCÉLÉRATION DE L'INFLATION. MÊLANT EFFETS POSITIFS ET NÉGATIFS, CE BASCULEMENT A APPORTÉ À LA GESTION DE LA COOPÉRATIVE PAR LE DIRECTOIRE ET SES ÉQUIPES, À LA FOIS DES OPPORTUNITÉS NOUVELLES EN MATIÈRE DE RENDEMENT DES ACTIFS MAIS AUSSI DES RISQUES NOUVEAUX, EN MATIÈRE DE CONTINUITÉ DU DÉVELOPPEMENT DE LA COLLECTE DE DÉPÔTS ET DE DÉFAILLANCE D'ENTREPRISES DANS CERTAINES FILIÈRES.

Dans ce contexte, espoirs, réconfort, inquiétude auront rythmé l'année 2022 de notre coopérative.

Espoir tout d'abord avec le dépôt au 30 juin 2022 d'une demande d'agrément autonome auprès des autorités bancaires. 34 ans après la création de la Nef dans son cadre d'association avec le Crédit Coopératif, le travail accompli nous a mis en capacité d'envisager cette nouvelle étape de l'histoire de la Nef. Au-delà des perspectives offertes et des défis à relever, c'est en soi un grand pas en avant. La réponse est attendue dans les prochains mois.

D'autant que cet espoir a été confirmé par le remarquable succès de notre campagne BIG BANQUE. La mobilisation des sociétaires et de toutes les parties prenantes que la Nef a su générer, a permis un renforcement très important des fonds propres, assis sur un nombre élevé de nouveaux sociétaires, crédibilisant les ambitions de développement exposées dans la demande d'agrément et apportant une notoriété élargie à notre coopérative.

Réconfort ensuite avec l'enregistrement d'un résultat brut d'exploitation substantiel pour la première fois depuis longtemps, issu de la conjugaison du maintien d'un rythme de développement vigoureux et d'une amélioration continue de l'efficacité de nos équipes. La confirmation de l'entrée de notre modèle économique dans une spirale positive est au rendez-vous, condition indispensable à la dynamique du projet Nef.

Mais **inquiétude** en parallèle, avec la montée en puissance du coût du risque, après plusieurs années d'accalmie, signant une forme de « retour à la normale » accentué par les difficultés spécifiques à la filière Bio dans le soutien de laquelle nous sommes par nature fortement engagés. L'intégralité de la progression de notre rentabilité d'exploitation s'est ainsi trouvée absorbée, ne permettant à notre bénéfice d'être positif qu'avec des produits exceptionnels. Le retour à un résultat net positif est attendu en 2023 et une distribution d'intérêts aux parts ne semble pas envisageable avant 2025.

Enfin, finalement c'est, quoi qu'il en soit, une tonalité très positive que le conseil de surveillance donne à sa vision de l'exercice, et à l'action conduite par le directoire en 2022. La Nef sort économiquement et stratégiquement renforcée de l'année 2022. Et la spectaculaire participation de ses sociétaires à l'expérience de construction d'une résolution, qui sera présentée à l'assemblée générale de ce mois de mai, réaffirmant la recherche d'indépendance de notre coopérative dans toutes ses dimensions, vient attester que ce renforcement s'appuie sur une dynamique coopérative renouvelée.



Le conseil de surveillance



Le comité d'éthique

RAPPORT DU COMITÉ D'ÉTHIQUE

Le comité d'éthique est constitué au 31/12/2022 de 5 membres : Philippe Pascal, salarié, Erick Chauveau, Damien Weidert, ainsi que deux membres du conseil de surveillance, François Bacot, au titre de représentant de Terre de Liens, Marie Josèphe Pécout-Vrignon présidente. **La complémentarité de ses membres, mobilisés sur un temps long, crée une énergie fédératrice permettant une réflexion globale sur l'éthique de la Nef, et ce avec toutes ses parties prenantes.**

Les réunions du comité se tiennent la veille du conseil de surveillance pour limiter les déplacements et être au plus près de l'actualité de la coopérative. Dix réunions à Paris, au Woopa et à distance ont eu lieu en 2022. Elles ont permis de rencontrer les équipes de la Nef, de réfléchir à l'évolution des documents de 1988 à aujourd'hui, de finaliser la charte de fonctionnement, de questionner les attaques envers la Nef. **Le comité d'éthique s'exprime sur ces sujets de fond à chaque conseil de surveillance.**

RAPPORT SUR

AURÉLIE CHABEAUD
JULIETTE BONNET-BYRNE
Animatrices
vie coopérative

LA VIE COOPÉRATIVE

LA FORCE DU COLLECTIF ET LA DÉFENSE DU STATUT COOPÉRATIF SONT DES REVENDICATIONS CENTRALES DU PROJET DE LA NEF. TOUT AU LONG DE L'ANNÉE, NOUS NOUS ATTACHONS À DÉVELOPPER L'IMPLICATION ET LA PARTICIPATION DE NOS SOCIÉTAIRES DANS LES ACTIONS ET LES ORIENTATIONS DE LEUR COOPÉRATIVE.

UNE COMMUNAUTÉ DE CITOYENS ET CITOYENNES ENGAGÉS

Au-delà de leur rôle important dans le cadre de l'assemblée générale, nous invitons les sociétaires à aller plus loin et à participer au développement de la Nef tout au long de l'année. De nombreux groupes locaux de sociétaires actifs et actives réussissent à créer du lien avec les autres sociétaires et à rendre visible le projet de la Nef localement.

LES SOCIÉTAIRES ONT RÉPONDU À L'APPEL DU BIG BANQUE

La levée de fonds du BIG BANQUE lancée au mois d'octobre a sensibilisé à l'importance du capital pour notre coopérative. 3 000 nouveaux sociétaires nous ont rejoints en l'espace de 3 mois. Les sociétaires ont été impliqués dans cette mobilisation et les sociétaires actifs et actives se sont engagés de manière spectaculaire : une centaine d'événements ont ainsi été organisés aux quatre coins de la France pour faire découvrir la Nef (stands, ApéroNef, permanence, TupperNef, etc.).

UNE DYNAMIQUE QUI SE POURSUIT POUR IMPLIQUER LES SOCIÉTAIRES TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

Pour la première fois, une grande enquête sur la participation à la vie coopérative a été menée auprès des sociétaires. La mobilisation du BIG BANQUE a été l'occasion d'imaginer et de tester de nouvelles interactions avec les sociétaires, cohérentes avec les attentes formulées lors de l'enquête. Bon nombre d'actions ont rencontré un franc succès et certaines vont perdurer dans notre fonctionnement coopératif : lettre des sociétaires, webinaires avec les instances, programme de formation *La Nef sur le Bout des Doigts* ou encore des permanences d'information sur le rôle des sociétaires dans la coopérative.



La Fête des Possibles de Rennes (35)



Découverte de la Nef au Bus Magique à Lille (59)



Apéro sociétaires à l'écocentre Trégor de Pleumeur-Bodou (22)



Apéro sociétaires à Magma Terra à Romans-sur-Isère (26)



Participation à la Foire de Biozone (22)



Apéro sociétaires à la Biocoop de Lanester (56)



Le comité vie coopérative

RAPPORT DU COMITÉ VIE COOPÉRATIVE

En 2022, le comité vie coopérative s'est doté d'une charte de fonctionnement et d'un mandat, définissant ses missions et priorisant ses actions. Ce travail a été mené en étroite collaboration avec les sociétaires actifs et actives (sondage, rencontres régionales). À la suite de ces rencontres, le comité a entrepris de travailler concrètement sur trois axes :

- L'agrandissement conséquent de notre coopérative nécessite **la redéfinition des rôles et missions des sociétaires actifs et actives**. De nouveaux échanges avec les sociétaires et les instances ont eu lieu. Une nouvelle version des modalités d'engagement dans la coopérative sera proposée.
- Historiquement organisé autour de groupes inter-régionaux de sociétaires actifs et actives, ce fonctionnement coopératif est aujourd'hui questionné dans son efficacité et sa fluidité. **Une nouvelle organisation territoriale pour la vie coopérative** sera proposée par le comité, en s'appuyant sur les attentes des parties prenantes.
- **L'amélioration des échanges entre sociétaires** est un sujet récurrent. Des outils internes de communication seront proposés et testés en 2023.

RAPPORT SUR

AMANDINE PLATET
Responsable communication
et vie coopérative

LA COMMUNICATION

MOBILISATION VIA
LES RÉSEAUX SOCIAUX



752

192 913

PUBLICITÉ



RELATIONS PRESSE



LA FINANCE ÉTHIQUE FAIT DU BRUIT !

Communiquer pour la Nef, c'est répondre à plusieurs objectifs : sensibiliser au pouvoir de l'argent et du choix de sa banque, faire connaître la finance éthique, faire émerger le projet spécifique de la Nef et l'offre qu'elle propose aux particuliers et aux professionnels, défendre les valeurs et la vision de société de notre coopérative, mais aussi entretenir un lien de proximité avec nos clients et sociétaires. En 2022, nos efforts se sont bien sûr concentrés sur la promotion de notre campagne de levée de fonds et de notre projet de banque éthique indépendante.

LE BIG BANQUE, UNE CAMPAGNE DE MOBILISATION DE GRANDE AMPLEUR

Le 5 octobre 2022, la Nef lance le mouvement BIG BANQUE dans le but de lever 30 millions d'euros de fonds propres. Plus qu'une campagne de recrutement de nouveaux sociétaires, c'est une campagne de mobilisation générale. Épargnants, sociétaires, emprunteurs, partenaires sont appelés à construire avec la Nef la banque éthique indépendante de demain.

Pour concevoir, produire et diffuser cette campagne de communication inédite, nous nous sommes entourés de nouveaux prestataires experts : Nouveau Monde (agence créative), Axess Adcom (agence média et digitale), Look Sharp (agence de relations presse).

Nous avons déployé un plan de communication multicanal : publicité en presse et radio (y compris podcasts), webmarketing, partenariats influenceurs et relations presse. Les relais de communication de nos partenaires, sociétaires et clients ont été essentiels pour « viraliser » et donner de l'ampleur à notre appel et notre campagne.

LES PORTES OUVERTES DE LA NEF : SUIVRE LE CIRCUIT DE L'ARGENT DANS UNE BANQUE ÉTHIQUE

En décembre 2022, la Nef a lancé ses « Portes ouvertes ». L'objectif : inviter à découvrir les coulisses de la coopérative bancaire. Nos salariés se sont relayés pour accueillir et faire visiter les locaux aux plus de 50 participants présents ce jour-là. Ces derniers ont pu suivre le circuit de l'argent tout en partant à la rencontre des différentes équipes de la Nef. Des portes ouvertes 100 % transparentes et pédagogiques qui se sont clôturées, pour cette première édition, par une soirée conviviale spéciale BIG BANQUE avec des témoignages de salariés, sociétaires, partenaires et des présentations de projets financés par la Nef !



Portes ouvertes - 13 décembre

Les portes ouvertes continuent en 2023 : rendez-vous tous les mois au siège de la Nef à Vaulx-en-Velin !

RAPPORT SUR

STÉPHANIE LACOMBLEZ
Responsable partenariats
et relations institutionnelles

LES PARTENARIATS

LA BANQUE ÉTHIQUE INDÉPENDANTE
S'INVENTE AU SERVICE D'UN ENSEMBLE
D'INITIATIVES BÂTISSEUSES
D'UN MODÈLE DE SOCIÉTÉ SOLIDAIRE
ET DURABLE. C'EST DONC POUR
ELLES ET AVEC ELLES QUE NOUS
AVANÇONS SUR CE PROJET.

LA FORCE DU COLLECTIF VIA L'ÉCOSYSTÈME PARTENARIAL

Parmi les soutiens de notre BIG BANQUE :



VOUS EN
PRENDREZ
BIEN
UNE PART ?
LICOORNES.COOP/SOCIÉTAIRES



535
NOUVELLES ET
NOUVEAUX SOCIÉTAIRES
521 630 €
COLLECTÉS

ZOOM SUR LES LICOORNES

Le collectif Les Licoornes est une alliance de **9 coopératives engagées** dont la Nef est membre fondateur. Aux côtés de **Citiz, Commown, CoopCircuit, Enercoop, Label Emmaüs, Mobicoop, Railcoop et Telecoop**, nous proposons un modèle écologique, démocratique et solidaire dans les secteurs clés de la consommation que sont l'alimentation, les objets de seconde main, la mobilité, la téléphonie et les services bancaires. Ensemble, nous avons mené **une campagne commune de levée de fonds** pour mobiliser autour de notre projet : une économie au service de l'intérêt général.

L'ONDE DE COOP, LE FESTIVAL DES COOPÉRATIVES DE LA TRANSITION

La Nef a co-organisé en octobre 2022 la deuxième édition du festival l'Onde de Coop aux côtés d'**Enercoop, Mobicoop et Coopaname**. L'objectif : mettre en lumière la force de notre statut et inviter coopératives et partenaires à échanger sur leurs pratiques. **Au programme cette année : la joie !** Avec la conviction que nos collectifs sont porteurs de cette émotion, et que nos concitoyennes et concitoyens ne nous suivront pas sur la voie de la transition sans que nous leur démontrions que joie et sobriété se conjuguent au présent et au futur.



Conférence : « La joie : coop ou pas coop ? » - 14 octobre

BILAN SOCIAL

LÉO MIRANDA
Directeur innovation - marketing
CORALIE PERSIANI
Directrice des services support

ET ENVIRONNEMENTAL

DEPUIS LA CRÉATION DE NOTRE COOPÉRATIVE EN 1988, NOUS PORTONS UNE ATTENTION PARTICULIÈRE AUX IMPACTS ÉCOLOGIQUES ET SOCIAUX DES PROJETS QUE NOUS FINANÇONS. EN TOUTE COHÉRENCE, POUR NE PAS DIRE ÉVIDENCE, NOUS INTERROGEONS ET CHERCHONS CONTINUELLEMENT À AMÉLIORER NOS PRATIQUES INTERNES AFIN D'AMÉLIORER NOTRE PROPRE IMPACT SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL.



112 salariés



69
FEMMES



43
HOMMES

38 ANS
ÂGE MOYEN

NOMBRE D'ARRIVÉES	24
NOMBRE DE DÉPARTS	21
TURNOVER	23,93 %
MOYENNE ANCIENNETÉ	5,21 années
ABSENTÉISME	4,25 %

POLITIQUE SOCIALE

- **Soutien du pouvoir d'achat des salariés dans un contexte d'inflation importante :**
 - avance des augmentations annoncées dans la politique sociale 2021 (versées en octobre 2022 au lieu de juillet 2023) ;
 - versement d'une prime défiscalisée à chaque salarié en mars 2022 ;
 - augmentation de la valeur faciale des tickets-restaurant de 8 à 10 €.Au global, l'augmentation générale des salariés a suivi l'inflation sur 2022.
- Maintien des **2 jours par semaine de télétravail** depuis mars 2022, la situation avec le covid s'étant améliorée.
- Rédaction du nouveau **règlement intérieur** des salariés.
- Mise à jour du **code de déontologie** pour les salariés et les membres du conseil de surveillance.

EMBAUCHES

En 2022 comme en 2021, nous avons connu une légère augmentation de notre effectif pour soutenir notre activité en croissance.

L'embauche des collaborateurs poursuit sa progression avec 1 nouveau collaborateur en CDI et 13 en CDD, Équivalent Temps Plein (ETP) au 31/12/2022. L'objectif étant de soutenir l'activité de l'entreprise dans sa filière crédit et dans les pôles qui en ont besoin : surcroît d'activité ponctuel, remplacement maladie, congé maternité...

Nous proposons des emplois pérennes et accompagnons au mieux nos salariés dans leur évolution professionnelle et dans le maintien de leur emploi avec **86% de CDI en 2022**.

Enfin, nous maintenons notre politique d'accompagnement des jeunes, avec l'embauche de 6 étudiants en contrat d'apprentissage et professionnalisation et 5 stagiaires.

L'écart entre le salaire le plus bas et le plus haut est de 1,80 en comptant l'effectif réglementaire (2,90 en 2021) et de 3,94 avec les mandats sociaux (5,35 en 2021). Cet écart de salaire limité permet à la Nef d'être agréée ESUS (Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale).

ÉGALITÉ FEMMES/HOMMES

Le **salaire médian** des femmes a augmenté de 5% et atteint 2558,75 € en ETP en 2022 comparé à 2436,13 € en 2021. Le salaire médian des hommes est de 2738,34 € en ETP (2650,75 € en 2021). Cet écart s'explique par un nombre plus élevé de femmes dans les fonctions moins qualifiées.

Comme l'année dernière, 6 femmes sont dans les **10 salaires les plus élevés**, ce qui correspond à la proportion femmes/hommes de l'entreprise.

Chaque année, l'**index égalité professionnelle** est publié sur lanef.com.

PLAN DE FORMATION

39 formations ont été organisées pour 435 heures de formations dispensées (Budget prévisionnel : 81000 € | Dépenses réalisées : 62000 €). Nous avons pu recevoir 20000 € de subventions Fonds Social Européen (FSE). Les formations portaient principalement sur :

- **Des formations métiers ou outils** pour faire monter en compétence les collaborateurs ou les maintenir à leur emploi. Elles permettent aux salariés d'acquérir des connaissances et monter en compétence dans leur poste.
- **Des formations réglementaires** obligatoires liées à l'activité de la Nef.

EMPREINTE ÉCOLOGIQUE DIRECTE

TRANSPORTS & DÉPLACEMENTS

Notre parc automobile est composé de 11 voitures de fonction - en majorité hybrides - pour les banquiers itinérants et de 2 voitures de service pour Nantes et Lyon. Nous avons également 2 vélos à disposition des banquiers itinérants.

Le **forfait mobilité durable** est versé chaque année aux salariés privilégiant les **modes de transport « doux »** pour venir au bureau, il peut aller jusqu'à 300 € :

- **25 710 km parcourus à vélo** par 29 salariés à Lyon, Paris, Rennes, Nantes, Bordeaux et Grenoble.
- **4 940 km parcourus en covoiturage** entre salariés (2 fois plus qu'en 2021 et 4 fois plus qu'en 2020 !).

L'équivalent d'un Brest-Lyon par cycliste!

POLITIQUE D'ACHATS RESPONSABLES

- **Achat de papier dans des ESAT** (Établissement et service d'aide par le travail, budget annuel de 5 000 € alloué spécifiquement) et impression dans le Rhône, papier recyclé PEFC et imprimé sur papier FSC et avec des encres végétales, certifié Imprim'vert.
- Prestation de traiteurs **bio et locaux pour nos événements et réceptions.**
- **Achats de fournitures de bureau** recyclées et/ou rechargeables et achats d'objets publicitaires éco-responsables : T-shirts personnalisés en France en coton biologique labellisé GOTS et Control Union, tasses de fabrication européenne et Tote Bags en fibres recyclées, tissés à Charlieu (42) et fabriqués dans une démarche d'insertion professionnelle. Les tasses et Tote Bags ont été fournis par **Dream Act**.
- **Entretien des locaux** de Lyon et Paris par une entreprise spécialisée dans la réinsertion : Multi Services 69.
- Abonnements électricité chez **Enercoop**, fournisseur d'énergie verte, pour tous nos locaux.

Focus sur le matériel informatique

En 2020, la Nef s'est équipée de 30 **Fairphones**, toujours en état d'exploitation. En 2022, nous avons loué 12 Fairphones supplémentaires en partenariat avec **Commown** pour remplacer les plus vieux qui avaient entre 4 et 6 ans. Pour 2023, nous poursuivons nos actions en passant nos abonnements de téléphonie mobile chez **Telecoop** !

La durée de vie des ordinateurs portables est en moyenne de 5 à 6 ans à la Nef. Nous travaillons également avec la **Fabrique Pointcarré** (un atelier d'insertion administré par une association) pour la conception et la commande de rehausseurs pour ordinateurs portables.

EMPRUNTEURS DE LA NEF

DREAM ACT
ENERCOOP
COMMOWN
FABRIQUE POINTCARRÉ

MEMBRES DES LICOORNES

ENERCOOP
COMMOWN
TELECOOP

GROUPES INITIÉS PAR LES SALARIÉS POUR AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL ET SENSIBILISER À L'ÉCOLOGIE

GROUPE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

Groupe initié suite au « Plan de sobriété énergétique des entreprises » du gouvernement fin 2022. Sa mission est de suivre et analyser les consommations énergétiques de la Nef (éclairage, chauffage, mobilité, isolation, organisation des espaces, parc automobile, déplacements professionnels etc.) et d'établir un plan d'actions pour les contrôler et les réduire.

GROUPE TRI

Groupe initié suite à la Fresque du Climat début 2021 en séminaire Nef. Sa mission est d'améliorer le tri à la Nef et de sensibiliser au zéro déchet. Plusieurs actions ont été menées : collecte de vieux téléphones pour l'association ENVIE, un « Midi Trash » et « petit déj du Tri » pour inciter au rangement des bureaux, etc.

GROUPE ANIMATION

Groupe initié suite à une motivation collective de salariés. Sa mission est d'organiser des événements conviviaux pour permettre aux équipes de se rencontrer toute l'année : ateliers repotage, gratifieria de Noël, déjeuners collectifs avec des emprunteurs de la Nef, carnaval brésilien, chasse aux œufs de Pâques...

CONSULTANTS INTERNES

Dispositif dont la vocation est d'offrir une écoute et des conseils à des collègues sur des problématiques professionnelles. L'équipe de 6 consultants est composée d'employés et cadres, en complément de leurs missions. Toute personne travaillant à la Nef peut être accompagnée en toute confidentialité sur simple demande, sur des sujets tels que la gestion du temps, la trajectoire professionnelle, les difficultés relationnelles, une baisse de motivation, etc.

RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

PIERRE-EMMANUEL VALENTIN
Président du conseil
de surveillance

SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

LES MEMBRES DES INSTANCES DE LA COOPÉRATIVE

La société financière de la Nef est une société anonyme coopérative à directoire et conseil de surveillance.

DIRECTOIRE

- Bernard Horenbeek, président du directoire, rémunération brute 2022 de 108 253,10€.
- Ivan Chaleil, membre du directoire et directeur commercial, rémunération brute 2022 : salaire de 60 879,24€ et indemnités de mandat de 12 312,45€, soit un total de 73 191,69€.

Ces rémunérations ne comportent ni part variable, ni prime d'objectif, ni attribution d'actions.

Le directoire se réunit chaque semaine et établit un compte rendu de ses réunions.

CONSEIL DE SURVEILLANCE (CS)

Au 15 mars 2023, date d'établissement du présent rapport

Nom	Âge	Fonctions au sein du CS	Échéance du mandat	Autres mandats
PIERRE-EMMANUEL VALENTIN	68 ANS	PRÉSIDENT DU CS ET PRÉSIDENT DU COMITÉ DES NOMINATIONS ET DES RÉMUNÉRATIONS	MAI 2027	ADMINISTRATEUR DU FONDS DE DOTATION BIO PERENNIS
MARIE JOSÈPHE PÉCOUT-VRIGNON	72 ANS	PRÉSIDENTE DU COMITÉ D'ÉTHIQUE, MEMBRE DU COMITÉ DES NOMINATIONS ET DES RÉMUNÉRATIONS <i>Indemnité perçue en 2022 au titre de sa mission au sein du comité d'éthique : 2 500 €.</i>	MAI 2025	
JEAN-PIERRE CARON	70 ANS	MEMBRE DU COMITÉ DES NOMINATIONS ET DES RÉMUNÉRATIONS <i>Indemnité perçue en 2022 au titre de sa mission antérieure de président du comité des nominations et des rémunérations : 2 500 €.</i>	MAI 2027	REPRÉSENTANT DE LA NEF AU CONSEIL DE SURVEILLANCE DE LA FONCIÈRE CHÊNELET, REPRÉSENTANT DE LA NEF À L'INSTITUT FOR SOCIAL BANKING
FÉDÉRATION TERRE DE LIENS, REPRÉSENTÉE PAR FRANCOIS BACOT	67 ANS	MEMBRE DU COMITÉ D'ÉTHIQUE	MAI 2027	ADMINISTRATEUR DE LA FÉDÉRATION TERRE DE LIENS, CO-PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION TERRITORIALE TERRE DE LIENS BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ, VICE-PRÉSIDENT DE LA SECTION DE SAÔNE-ET-LOIRE DE LA MUTUELLE NATIONALE TERRITORIALE
ÉRIC COLLOMB	63 ANS	PRÉSIDENT DU COMITÉ D'AUDIT ET DES RISQUES, MEMBRE DU COMITÉ VIE COOPÉRATIVE	MAI 2027	PRÉSIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE DES PRODUITS PLAN ÉPARGNE RETRAITE ET MILLEVIE PER
BENOIST DESCHAMPS	53 ANS	PRÉSIDENT DU COMITÉ VIE COOPÉRATIVE, MEMBRE DU COMITÉ DES NOMINATIONS ET DES RÉMUNÉRATIONS	MAI 2027	DIRECTEUR ADJOINT DES CONVENTIONS À L'ANFR (AGENCE NATIONALE DES FRÉQUENCES), VICE-TRÉSORIER DE L'ASSOCIATION ECOCUM
BIOCOOP SA, REPRÉSENTÉE PAR FABIEN FLÉCHARD	39 ANS	MEMBRE DU COMITÉ VIE COOPÉRATIVE	MAI 2028	PRÉSIDENT DU DIRECTOIRE DE LA SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE LE GRENIER (MAGASINS BIOCOOP), ADMINISTRATEUR DE L'ASSOCIATION RAMO5
VICTOR GRANGE	41 ANS	REPRÉSENTANT DU COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE	DÉCEMBRE 2023	
MAXIME DENIS	38 ANS	REPRÉSENTANT DU COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE	DÉCEMBRE 2023	

Dont quatre démissions depuis l'assemblée générale 2022, pour des raisons de santé, de manque de disponibilité ou de limite d'âge.

- **Julie Guillonnet**, le 03/09/2022, dont le mandat arrivait à échéance en mai 2027.
- **Philippe Grison**, le 16/09/2022, président du comité d'audit et des risques, dont le mandat arrivait à échéance en mai 2024.
- **Mathieu Brunet**, le 25/01/2023, vice-président, dont le mandat arrivait à échéance en mai 2026.
- **Patrick Sirdey**, le 15/03/2023, dont le mandat arrivait à échéance en mai 2024.

Afin d'atteindre à l'horizon 2025 au sein du conseil de surveillance **le seuil de parité Femme/Homme de 40% désormais fixé dans les statuts**, à la suite de l'AG de mai 2022, un processus d'appel à candidatures féminines a été lancé. Il devrait déboucher sur la présentation à la prochaine AG d'un projet de nomination d'une nouvelle conseillère. Lors de cette même AG de mai 2022, **des règles limitant la durée des mandats du CS à 4 ans et leur renouvellement à deux fois ont été inscrites dans les statuts.**

LES MISSIONS DU CONSEIL DE SURVEILLANCE ET DE SES MEMBRES

Le président du CS a pour principale mission de garantir le bon fonctionnement du CS et sa bonne articulation avec le directoire, permettant à chaque personne concernée d'exercer pleinement son rôle selon ses responsabilités.

Le CS n'a plus, provisoirement, de vice-président, Jean-Pierre Caron ayant renoncé à sa fonction le 25/01/2023. Le bureau du CS est de ce fait constitué de Pierre-Emmanuel Valentin et des présidents des comités : Marie Jo Pécourt-Vrignon, Éric Collomb et Benoist Deschamps. Ce bureau, sans pouvoir propre de décision, se réunit ponctuellement pour se saisir des questions urgentes ne pouvant pas attendre la prochaine réunion du CS. Il s'est réuni une fois en 2022.

Les membres du CS bénéficient chaque année de formations spécifiques à leurs fonctions et à l'activité régulée de la Nef.

Estimation moyenne du temps annuel consacré par les membres du CS à leur mandat : président du conseil 50 jours, vice-président et président de comité 25 jours, autre conseiller de surveillance 15 jours.

Règles d'indemnisation compensatrice du temps ainsi consacré à la coopérative : président du CS 10 000 €, vice-président et président de comité 2 500 €. Chaque bénéficiaire a l'initiative de demander ou non le versement des dites indemnités.

DÉROULEMENT DES RÉUNIONS DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Le CS s'est réuni 6 fois en 2022, en présence du directoire, et a connu un taux d'assiduité de 86 %, supérieur à l'année précédente, essentiellement pour des raisons de santé. Un représentant du comité d'éthique non-membre du CS est invité à chaque séance. Par ailleurs, le CS organise une fois par an entre ses seuls membres une séance de bilan et perspectives, intégrant une autoévaluation de son action.

Un projet d'ordre du jour est élaboré avant chaque séance par le président du CS, en concertation avec le président du directoire, puis soumis pour avis à l'ensemble des membres du CS au plus tard 10 jours avant la réunion. Les documents permettant de traiter cet ordre du jour sont ensuite déposés dans un intranet réservé au CS, et pour les plus importants d'entre eux, joints à la convocation postale transmise avant chaque séance. L'objectif de mise à disposition de ces documents plus d'une semaine avant la date des CS reste difficile à tenir. L'animation des séances a été assurée en 2022 par l'un des vice-présidents, qui veille à une distribution collective de la parole, au respect des objectifs de chaque point d'ordre du jour et du temps imparti. Un bilan de séance est réalisé à chaque fin de réunion à partir d'un tour de table.

Un procès-verbal est établi, approuvé lors de la séance suivante, dans lequel sont notés la synthèse des informations fournies, les recommandations ou avis émis, les décisions prises et les éventuelles positions contradictoires exprimées par ses membres.

Le CS examine chaque trimestre le rapport présenté par le directoire sur l'activité de la coopérative, accompagné de la situation financière. À la fin de chaque année, les objectifs, plan d'actions et budget de l'année à venir lui sont présentés afin de recueillir ses avis et recommandations. Au début de chaque année, une séance à laquelle sont convoqués les commissaires aux comptes est consacrée à l'examen des comptes annuels arrêtés par le directoire. En 2022, une attention particulière a été portée par le CS au suivi des risques de l'établissement, du fait de la montée des risques de crédit.

La charte de fonctionnement du CS a été finalisée en 2022. Elle décrit le code de bonne conduite des membres du CS et complète les règles de fonctionnement statutaires, en particulier s'agissant des 4 comités dont le CS s'est doté.

LES DIFFÉRENTS COMITÉS DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

COMITÉ D'AUDIT ET DES RISQUES

Membres : Départs de Philippe Grison, son président, et Julie Guillonnet. La continuité de son fonctionnement, essentielle aux missions du CS, a été assurée par la désignation d'Éric Collomb comme nouveau président du comité, et de Laurent Crasson en tant que membre invité, extérieur au CS, du fait de son expertise dans le domaine des risques financiers. Afin d'assurer le respect du quorum de deux membres du CS requis par le règlement intérieur du comité, le président du CS participe également aux réunions depuis le 4^e trimestre 2022, dans l'attente de la nomination, projetée en 2023, d'un nouveau membre issu du CS.

Missions : examine les états comptables et financiers, analyse la pertinence des méthodes et procédures qui président à leur confection, suit les différents risques auxquels l'établissement est exposé et l'évaluation de la qualité des systèmes de contrôle mis en place. Il donne au CS une vision synthétique des documents qui lui sont transmis, qu'ils soient issus de la Nef (direction financière et contrôle interne), des audits externes (Crédit Coopératif, BPCE) ou des commissaires aux comptes, afin d'attirer son attention sur les faits saillants qu'il a pu relever et de préparer les validations et décisions qui relèvent de la compétence du CS en matière de risque et de contrôle interne.

Le comité s'est réuni 6 fois en 2022, une semaine avant chaque réunion du CS, en présence du directoire, du directeur financier et de la directrice des risques.

COMITÉ DES NOMINATIONS ET DES RÉMUNÉRATIONS

Membres : Pierre-Emmanuel Valentin, Jean-Pierre Caron, Marie Jo Pécout-Vrignon et Benoist Deschamps, après les départs de Patrick Sirdey et Matthieu Brunet. Le président du conseil en assure provisoirement la présidence, transmise par Jean-Pierre Caron dans le contexte de préparation du renouvellement du directoire programmé en 2023.

Missions : prépare les travaux du CS en matière de nomination et de rémunération du directoire, ainsi que d'indemnisation des membres du CS, propose au CS les critères et procédures de sélection des candidats et candidates au CS présentés à l'AG en vue de leur élection. Dans ce cadre, il veille à la diversité au sein du CS. C'est ainsi qu'il s'est particulièrement impliqué en 2022 dans l'examen des candidatures féminines issues du processus de recrutement lancé dans le courant de l'année. En 2022, il s'est réuni à 2 reprises, en présence de tous ses membres.

COMITÉ VIE COOPÉRATIVE

Membres : Benoist Deschamps, son président, Fabien Fléchar, Éric Collomb (après les départs de François Bacot et Julie Guillonnet), 3 sociétaires actifs, Sylvie Guyenot, Mathieu Roquefort, Océane Vidcoq, et 2 salariées de l'équipe vie coopérative, Aurélie Chabeaud et Juliette Bonnet-Byrne.

Missions : propose aux instances et conduit toutes initiatives permettant une vie coopérative active et constructive, facilitant l'implication des sociétaires, et réciproquement instruit toute demande des instances afférente à la vie coopérative. En 2022, le comité s'est principalement consacré à une consultation approfondie des sociétaires actifs afin de dégager ses priorités d'action et à une refonte de la convention d'engagement liant les sociétaires actifs et la coopérative.

Le comité s'est réuni à 21 reprises en 2022, dont trois journées entières en présentiel.

COMITÉ D'ÉTHIQUE

Membres : Marie Jo Pécout-Vrignon, sa présidente, François Bacot et 3 membres extérieurs au CS, Erick Chauveau, Philippe Pascal et Damien Weidert. Il vise un effectif d'environ 8 personnes. Deux membres du comité l'ont quitté en 2022 : Fabienne Esquivillon et Marie-Thérèse Ducourau.

Missions : n'a pas de responsabilité opérationnelle, ce qui conforte la liberté de son action. Il peut être sollicité par les différentes parties prenantes de la coopérative ou prendre l'initiative de questions à examiner. Ses travaux le conduisent à formuler des avis, à proposer des outils afin d'aider à la décision ou à l'évaluation. Il rédige un rapport annuel, communiqué à l'AG.

Il s'est réuni à 10 reprises en 2022, se consacrant à la recherche de nouveaux membres et lançant une relecture concomitante des valeurs fondatrices de la Nef et de nos écrits d'aujourd'hui afin de mettre au jour les évolutions, avec les actualisations qui pourraient en découler.

Alors même que le conseil et ses comités spécialisés avaient trouvé leur équilibre fonctionnel, celui-ci a été affecté fin 2022 et début 2023, par la concomitance de plusieurs départs du conseil ou mouvements internes en son sein, sans lien entre eux, et des atteintes infondées à la réputation de la Nef et à son indépendance. Le CS a dû « serrer les rangs », aux côtés du directoire, apportant son soutien à une démarche de réaffirmation de cette indépendance vis-à-vis de tout mouvement philosophique, politique, social ou spirituel. Les perspectives de nomination de nouvelles conseillères de surveillance devraient permettre à notre gouvernance de restaurer son équilibre et poursuivre la dynamique constructive qui est la sienne au service du projet de banque éthique, susceptible de prendre une ampleur nouvelle avec la demande d'agrément autonome en cours d'instruction par les Autorités Bancaires.

Retrouvez sur lanef.com



Devenir sociétaire actif et active

Parler de la Nef

Rejoignez-nous aussi sur nos réseaux sociaux



Le label Finansol garantit la solidarité et la transparence de tous les produits d'épargne de la Nef ainsi que de ses parts sociales. Le capital investi en parts sociales n'est pas garanti. www.finansol.org

Les termes « banque éthique » et/ou « banque » dans l'ensemble des rapports et des communications de la Nef sont à comprendre comme un concept définissant une manière de faire de la banque, et non comme une définition actuelle de notre établissement.

La Nef est un établissement de crédit spécialisé, habilité à recevoir des fonds du public.

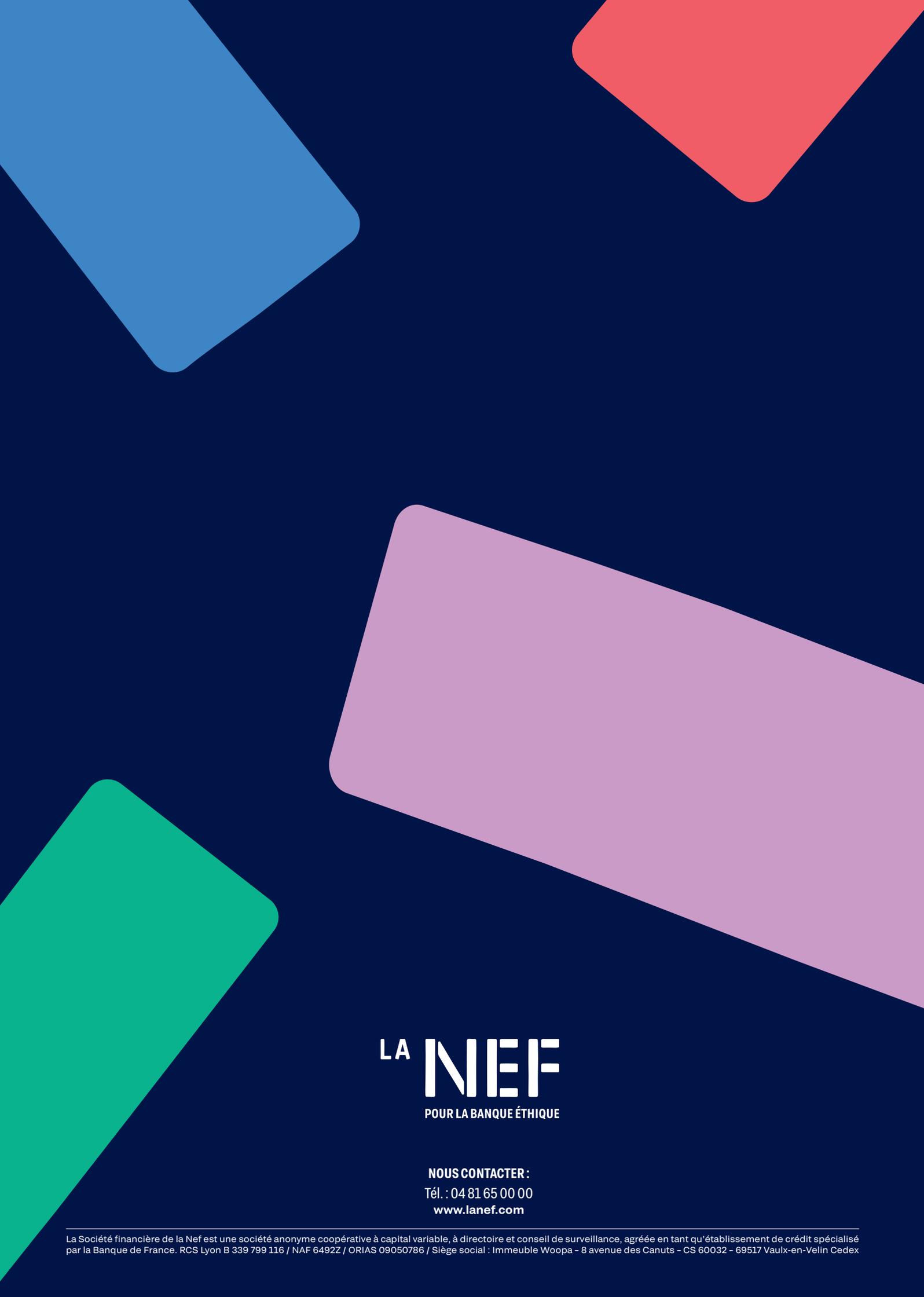
Réalisation : karinefougeray.com

Crédit photographiques : N. Robin, N. Pijard, la Nef, C. Bleux, K. Martin, Philippe Rousselet, E. Soudan.

Imprimé sur papier FSC 100 % recyclé avec des encres végétales conformes à la législation européenne 94/62 EC sur les emballages.

Impression : IDMM Imprimerie, certifié Imprim'vert et PEFC - Avril 2023





LA **NEF**
POUR LA BANQUE ÉTHIQUE

NOUS CONTACTER :
Tél. : 04 81 65 00 00
www.lanef.com